

Réunion du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée Verte, en date du lundi 14 juin 2010.

Titulaires Présents : MUSARD Jean-Paul - MAURON - Jean -BOUVIER Bernard -SANTONI Michel -- DUPRAZ Yves - SAUTHIER Gilles - VIGUIER Evelyne - DUCROT Denis -- SALAMON Gérard - MOUCHET Denis - MOUCHET Laurence - CHARDON Patrick - MEYNT Hervé -.

Titulaires absents représentés par un suppléant : DURET Marielle, représentée par BUSSAT Jean-Michel, GENOUD Edmond, représenté par DONCHE Charly,

1 - Opération Compostage individuel :

Présentation par Denis MOUCHET, Président de la commission environnement.

L'opération compostage a largement dépassé nos attentes. 550 composteurs ont été réservés, alors que nous étions partis sur une commande de 300 composteurs. Nous avons donc effectué une seconde commande. Les 300 premiers composteurs seront distribués sur 4 communes : Boège, Burdignin, Villard et Habère-Lullin. La distribution commence cette semaine avec les responsables compostage communaux qui ont été désignés pour simplifier la distribution. A ce jour, tous les bacs de compostage ont été reçus à Bogève. Nous attendons les 250 bio seaux et aérateurs dont la commande a été passée aujourd'hui.

Les membres de la commission environnement ne s'attendaient pas à ce que le travail administratif soit aussi lourd.

Il est prévu d'organiser une réunion technique en septembre, sur deux jours qui restent à définir. Durant cette formation, la société JUWEL, fournisseur des composteurs, interviendra et nous pourrions peut être compter sur des intervenants d'une association en train de se rapprocher du SIDEFAGE pour assister les collectivités.

La subvention du Conseil Général est accordée dans le cadre d'une convention triennale. Ainsi, en plus des 550 composteurs commandés pour l'année 2010, nous envisageons de distribuer 200 composteurs de plus en 2010 et en 2011. Un bilan financier précis sera fourni dès la fin de la distribution sur l'ensemble des communes.

2 - Commission école maternelle

Le jeudi 27 mars 2010, tous les enseignants et enseignantes des écoles maternelles de la Vallée Verte ont été conviés à une réunion pour définir les nouvelles règles et l'attribution des budgets pour chaque école.

La commission, accompagnée du Personnel administratif de la Communauté de Communes, a fait un important travail pour harmoniser les aides versées, également entre toutes les écoles du canton, proportionnellement au nombre d'enfants.

Malgré une certaine crainte et appréhension, ressenties par l'ensemble du corps enseignant, habitué à avoir la mairie comme interlocuteur, la réunion s'est très bien déroulée, dans un climat de franchise et de responsabilité.

Cependant, les élus du Conseil Communautaire ont fait part de leur mécontentement, en apprenant que le Directeur de l'Ecole maternelle intercommunale de Boège, non présent à cette réunion, avait émis des doutes sur cette nouvelle démarche, lors de la fête de l'école.

En effet, ce n'était pas le lieu approprié pour faire ces remarques.

La prochaine réunion du Conseil d'Ecole est prévue pour le 24 juin 2010.

3 - Commission animations

La commission s'est réunie pour étudier les demandes de subventions de 7 associations du canton, pour 2010. Elle propose d'attribuer les montants suivants :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE VERTE

Nom association	Manifestation	Dates manifestation	Montant subvention
Service culturel Mairie de Boège	Sentiers nature, sentiers culture	23-24-25/07/10	3 000€
Entracte à Boège	Programmation animations culturelles	Saison 2009/2010	5 000€
Pré en bulles à Burdignin	spectacle de comtes, chansons, marionnettes, clowns	04/07/10	2 000€
ski-club de Bogève	Course Run and Bike sur Plaines-Joux	25/07/10	500€
Comité d'organisation de la foire de Boège	Foire Saint Maurice à Boège	18/09/10	400€
le Feufliazhe	Festival musiques alpines à Plaines-Joux	06-07-08/08/10	1 500€
Le Rock and Poche	Festival de rock	30-31/07/10	4 000€
Total			16 400€

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité les subventions proposées par la commission concernée.

4 - Commission communication

M. Mattuzzi a eu un entretien avec la société Net Design, en charge de la conception et la mise à jour du site internet, pour aborder l'actualisation du site. En effet, l'arborescence mise en place pour le SIVOM est aujourd'hui trop limitée pour appréhender toutes les compétences mises en œuvre par la Communauté de Communes. En outre, cette réunion a permis de préciser les termes du contrat et les possibilités d'évolution du site. Il y a également des problèmes d'affichage liés à l'interface administrateur mise en place à l'époque, qui comportaient des anomalies. Le travail va consister à recenser toutes les anomalies de fonctionnement, toutes les améliorations à apporter afin que l'agence Net Design puisse chiffrer le coût des modifications. Les résultats seront discutés en commission communication prochainement.

Une réunion est prévue le mardi 22 juin 2010 à 20h30 avec les membres de la commission communication et de l'Office de Tourisme de la Vallée Verte pour réfléchir à un logo commun, comme cela avait été proposé par M. Pierrick Dufourd.

5 - Commission travaux : Ouverture Piscine Boège et avant projet piscine couverte

Suite au passage de Mme Cancouet, une décision avait été prise d'ouvrir la piscine moyennant la réalisation de travaux de réhabilitation. Pour effectuer ces travaux, il a été décidé :

- De faire appel à des entreprises,
- De faire appel à l'EPIDE de Burdignin (Etablissement Public d'Insertion de la Défense)
- D'embaucher avant la saison officielle, M. Jacquet et le jeune Teissedre.

Ainsi, malgré des conditions météorologiques difficiles, la piscine a pu ouvrir le 1^{er} juin pour les scolaires, le week-end et le soir à partir de 16 h pour les particuliers.

M. Bouvier informe l'assemblée sur l'important travail réalisé par l'entreprise de carrelage.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE

En effet, l'entreprise a démarré le chantier le 14 mai dernier. Mais elle a été contrainte, à certains endroits, de refaire les chapes. Par ailleurs, au fur et à mesure qu'elle remplaçait des carreaux décollés d'autres se décollaient. Il reste à ce jour l'espace pataugeoire à réhabiliter.

Compte tenu :

- du nombre de carreaux changés, beaucoup plus élevé que prévus,
- des travaux de remplacement de faïences, demandés par Madame Cancouet, technicienne à la D.D.A.S.S. de la Haute-Savoie.
- de la réhabilitation de la pataugeoire qui vraisemblablement, va nécessiter un nombre d'heures important,

Le coût définitif sera donc sensiblement plus élevé que le coût prévisionnel stipulé sur le devis établi par l'entreprise (devis qui ne comprenait que la réhabilitation du grand bassin).

M. Bouvier précise également que les employés de la commune de Bogève ont effectué des travaux de soudure sur les portes donnant accès au local des pompes.

Mme Cancouet est revenue à l'improviste ce vendredi. Elle a fait part de sa satisfaction devant le volume de travail réalisé. Cependant, elle a constaté qu'il manquait des produits d'entretien. Elle effectuera une autre visite au mois de juillet pour s'assurer que tout est en ordre.

Les membres du Conseil Communautaire remercient les jeunes de l'EPIDE qui ont réalisé les travaux de peinture, en compagnie de Serge Jaquet et du jeune Teissedre

La Communauté de Communes doit maintenant engager une réflexion sur l'avenir de la piscine et plus particulièrement sur un avant projet de nouvelle piscine. Un entrepreneur privé a rencontré M. Mauron pour proposer de construire et de gérer une piscine couverte, en échange d'un terrain mis à disposition par la communauté de communes. Il souhaite que la Communauté de Communes réalise une étude de marché pour mesurer la pertinence d'un tel projet sur notre territoire. M. Mauron a demandé à B. Bouvier de se renseigner auprès des établissements scolaires qui nous entourent.

M. Bouvier a donc contacté Mme Gilda Métral de l'inspection académique pour en savoir davantage sur les attentes de l'inspection académique et sur les pratiques des établissements scolaires environnants.

Conclusions :

La natation est devenue un sport obligatoire. Fillinges, Arthaz et Nangy se sont rapprochés d'un propriétaire privé. Contamines, Faucigny et Bonneville construisent leur piscine intercommunale. Annemasse agglomération travaille sur un projet dont le coût avoisine les 20 millions d'euros. Le canton de Saint-Jeoire serait potentiellement intéressé jusqu'à Peillonex et les communes des 4 rivières. Bellevaux a négocié avec une piscine privée. Draillant fonctionne avec les cimes du Léman.

Mme Gilda Métral propose de se réunir pour approfondir la discussion avec Annemasse Agglomération. Il faudra également réfléchir aux produits à mettre en place pour attirer les scolaires à l'image des Cimes du Léman qui proposent des produits à la semaine pour les scolaires.

M. Jean-Paul Musard insiste sur le problème d'hygiène qui ne doit pas être pris à la légère et traité de manière plus efficace si on veut que la piscine reste ouverte en attendant d'avoir de nouvelles structures.

6 - Sentier VTT de la Menoge

Le projet avance. Une partie du matériel (poteaux, ferrures et pictogrammes) est déjà disponible à la Société d'Équipement et de Développement de la Haute-Savoie à Annecy. Valerian Mattuzzi, qui est désormais en charge du projet de descente VTT de la Menoge, a effectué une formation avec le Conseil Général de la Haute-Savoie pour la préparation et la réception du matériel de balisage.

Il reste quelques modifications à effectuer sur le plan de balisage avant que les plaques ne soient envoyées à l'impression. En effet, Viuz et Fillinges vont également inscrire leurs itinéraires au PDIPR. Par conséquent, les directions Fillinges et Viuz doivent être ajoutées aux panneaux à partir

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE

de la rue de Carraz. Il reste également quelques problèmes à résoudre au niveau des deux passages à gué sur le cours d'eau de la Menoge.

La Communauté de Communes a été conviée au Conseil Général avec les membres du pôle randonnée pour faire le point sur les passages à gué. Ces passages doivent être sécurisés et signalisés. Lorsque le niveau d'eau sera supérieur à la normale : l'utilisateur devra emprunter l'échappatoire prévu pour chacun des deux passages à gué.

Les passages à gué sont des ouvrages relativement coûteux et soumis à réglementation. Par conséquent, ils doivent être validés par toutes les instances de l'eau. Une réunion de terrain est programmée dans ce but.

Le sentier VTT de la Menoge devrait être finalisé pour le début du mois de septembre.

7 - Marché des Ordures Ménagères

Le marché est en ligne depuis ce jour.

8 - SIMBAL

Le nouveau contrat sera lancé par l'Arc. Le précédent vient de se terminer.

Il faut nommer des représentants pour le prochain CODRA

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire propose :

Titulaires : Mme Fabienne Scherrer et M. Michel Santoni

Suppléant : M. Bernard Bouvier, M. Gurliat Romain.

9 - Délibération pour la télétransmission des actes par internet.

Accord unanime du Conseil Communautaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30